Vol. I. SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 17 AOUT 1921 No 39

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....50 sous
ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ....12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront êtr adressées :

Le Manitoba
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

DISCOURS DE M. MEIGHEN A SON ARRIVEE AU CANADA

"Je tiens à vous faire part d'un sentiment que les événements qui se sont déroulés ces dernières semaines ont profondément gravé en mon âme dit M. Meighen. J'ai été impressionné par la valeur réelle et la nécessité incontestable des conférences. Ce n'est pas une "banale platitude", encore moins une vaine gloire patriotique que de dire que la Grande Bretagne est le plus grand facteur du monde au maintien de la paix à l'heure actuelle. C'est là une vérité de premier ordre. Elle est en effet celle vers qui toutes les nations ont présentement les yeux tournés, elle est "l'homme du jour" de l'Europe, pour bien dire, et vous ne pouvez en ces jours présents avoir la paix nulle part si vous n'avez au moins une paix effective en Europe. L'influence exercée par les hommes d'Etat britanniques au sein des conciliabules mondiaux est la plus grande, parce que les Dominions et les Indes font partie de l'Empire et sont de coeur avec lui et parce que la Grande Bretagne exprime ou cherche à exprimer leurs vues et leurs idées aussi bien que les nôtres.

"Il n'est pas un sujet sur lequel le peuple des Iles Britanniques ne désire connaître l'opinion des Dominions. Le Gouvernement britannique veut que nous soyons bien au courant de la situation générale, comme il veut connaître nos manières de voir et nos opinions afin de leur donner cours en accord avec le jugement de la ligue des nations britanniques. Tel est le but des rapports qu'ont eu entre eux ceux qui ont pris part à la dernière conférence impériale. Nous devons marcher de pair avec les autres nations de l'Empire ou procéder en sens inverse. L'évangile de l'isolement est aussi l'évangile de la séparation. Nous possédons le gouvernement le plus constitutionnel qu'un peuple puisse souhaiter. C'est là notre héritage, et je ne connais personne qui voudrait le voir se perdre. C'est pour ces raisons que je suis pour la coopération et l'unité, car j'ai confiance en l'Empire Britannique. Nous avons bien nos troubles au Canada, car les désordres et les fluctuations, qui semblent épidémiques à cette heure, n'ont pas passé sur le monde sans nous atteindre. Mais nous sommes, comparés à bien d'autres pays, dans une bonne et forte position. Reprenons courage et que chaque classe se raisonne un peu, et bientôt tous ceux qui veulent travailler auront de quoi se satisfaire. Avant dix ans, notre pays fera l'envie du monde entier. J'aime à voyager, mais ce qui me plait le plus dans un voyage, c'est de revenir au foyer. Il n'existe pas un endroit que je me sois autant plu à visiter que les Iles Britanniques, mais le Canada est mon pays, mon travail est ici et je suis content d'y revenir. Ne vous attendez pas à ce que je vous fasse un rapport du travail de la Conférence Impériale. Mon premier devoir sera de reconsidérer avec mes collègues les divers problèmes qui y ont été discutés l'attitude qui y fut prise par les représentants du Canada et les décisions qui y ont été arrêtées. Le Parlement tiendra compte de ce qui a été fait. Lorsque le Gouvernement connaîtra l'attitude que j'ai adoptée à cette conférence, il sera temps alors de faire un rapport complet au peuple canadien."

Relativement aux affaires canadiennes, M. Meighen s'est montré optimiste. "Il reste beaucoup d'ouvrage à faire", a-t-il dit, "mais j'avais hâte de revenir afin de me remettre au travail avec mes collègues. Quant à ceux qui se lamentent sur la situation du Canada, je dois dire qu'ils n'ont pas beaucoup regardé de près les affaires des autres pays à l'heure actuelle."

NOUS PRESENTONS NOS HOMMAGES A LEURS EXCELLENCES LORD ET LADY BYNG

Discours de Lord Byng en réponse aux adresses du Premier-Ministre et du Maire de Québec.

A ces adresses Lord Byng répondit en anglais et en français de la manière suivante :

Monsieur le Premier-Ministre, Monsieur le Maire,

Messieurs,

L'aimable et chaleureuse bienvenue que vous venez de me houhaiter au nom de la province et de la ville de Québec m'est très sensible, et Lady Byng et moi vous en remercions du fond du coeur. Mon séjour dans votre province en cette circonstance sera nécessairement très court, mais nous nous proposons de revenir prochainement à Québec et d'apprendre à connaître le mieux possible votre historique province.

Lorsque Sa Majesté le Roi m'informa gracieusement que j'avais été choisi pour remplir les hautes fonctions de gouverneur général du Canada, j'éprouvai une grande joie et le sentiment de l'honneur qui m'était fait. Est-il besoin de vous assurer que je n'ai d'autre ambition que de suivre les traces de mes distingués prédécesseurs.

Toute récemment encore vous faisiez vos adieux à celui auquel je suis appelé à succéder, en lui témoignant à la fois votre attachement et vos regrets. Le duc de Devonshire a quitté le Canada accompagné de vos meilleurs voeux qu'il a su mériter par son amour sincère du Canada, son esprit de devoir, et undévoument constant aux intérêts du peuple canadien tant aux heures angoissantes de la Grande Guerre que pendant la période ultérieure de reconstruction.

En passant en tout premier lieu par votre province et votre ville, je ne puis m'empêcher de partager le sentiment qu'éprouvait Son Altesse Royale, le duc de Connaught, en une circonstance analogue, alors qu'il exprima sa satisfaction de ce que ses premières impressions du Canada dussent se former au sein de cette province, si riche par son histoire et ses traditions, et dont la population possède des qualités qui font la grandeur d'une nation; la foi en Dieu, l'amour du sol, et le désir de travailler en paix au bien commun de tout le pays.

Je suis heureux de songer que, en venant vers vous, je ne vous suis pas inconnu. J'ai, en effet, eu l'honneur de commander l'armée canadienne en France, où j'ai appris à connaître et à aimer tant de Canadiens de chacune des provinces du Dominion.

Au début même de ce grand conflit, le Canada a montré le prix qu'il attache aux liens qui unissent les différentes parties de l'Empire. L'héroïsme avec lequel la première division canadienne s'est sacrifiée à St-Julien en 1915, pour supporter l'attaque principale des Allemands qui précéda la seconde bataille d'Ypres, a été le digne prélude d'une longue série de combats où se sont distingués les soldats canadiens. L'enthousiasme des premiers jours sut se maintenir, et la deuxième année de la guerre vit le Canada en état d'envoyer au front tout un corps d'armée. J'estime un grand honneur d'avoir été appelé à commander ces troupes de choix et d'avoir eu le privilège de connaître et d'apprécier un si grand nombre de ceux qui en faisaient partie. Je me réjouis à la pensée de retrouver ces vieilles connaissances à travers tout le Dominion, et de renouer ces liens de jadis. Depuis quelques heures à peine je suis au Canada, j'ai eu le plaisir de revoir plusieurs de mes camarades du front.

Au nom de lady Byng, je vous remercie cordialement du très aimable accueil que vous lui avez fait et qu'elle apprécie profondément. Elle est impatiente de revivre les souvenirs si charmants qu'elle garde depuis des années du Canada et du peuple canadien.

Je vous réitère, à tous, mes remerciments pour le cordial et généreux accueil que nous vous devons.

EUGENE-MELCHIOR DE VOGUE

(*La Presse*)

"L'infini, vu à travers les barreaux d'une prison n'est-ce pas là toute notre vie." (E. M. de Vogüé.)

J'avais quine ans. Comme, un soir, nous étions groupés autour d'une table feuilletant des livres, quelqu'un prit entre ses mains les *Heures d'histoires*, du vicomte Eugène Melchoir de Vogüé et lut à haute voix "le Testament de Silvanus". Le charme opéra sur le champ. Tandis que, son volume dans la clarté crue de la lampe, le lecteur disait les phrases harmonieuses par lesquelles l'illustre écrivain a évoqué les progrès du christianisme primitif en Asie-Mineure, en imaginant une sorte de confession manuscrite d'un converti, Silvanus, qui s'efforcerait d'attirer son tour à la foi nouvelle la belle Damaris d'Ephèse, les auditeurs le front dans l'ombre, voyaient surgir devant eux ce monde païen, si affiné, si grossier pourtant en même temps, où la doctrine du Christ allait faire de merveilleuses conquêtes. A travers fenêtres ouvertes, l'air tiède et doux enutrait en larges ondes, un rayon de lune tombait sur le jardin et les lauriers roses tremblaient dans sa lumière argentée. Il semblait que nous fussions transportés sur la côte enchanteresse de l'Ionie; nous voyions la fête magnifique que donnait Cléon; nous entendions les hommages que rendaient les convives à la beauté de Damaris, nous sentions palpiter en nous le coeur de Silvanus, pauvre étudiant d'Egypte, épris de l'insaisissable, puis, avec lui, nous arrachant à cette molesse, nous suivions le Juif qui devait, triomphant de toute sa philosophie subtile, l'initier à l'ineffable doctrine du Christ qui allait enfin fournir un fondement à la vie.

"Si les Chrétiens ne sont que des hommes, le principe qui les réunit est divin. Au choc de ce principe, votre monde tombera en poussière... Nous triompherons sur la terre comme dans le ciel, nous, les méprisés, parce que nous avons introduit dans l'univers les grandes forces nouvelles, la charité, la souffrance acceptée, c'est à dire le don perpétuel de soi aux autres et à Dieu. Vous viendrez tous à nous parce que nous avons une foi et une espoir, et que vous n'en avez plus. Vous viendrez à nous, parce que vous nous persécutez et que nous vous laissons faire: la loi de justice veut que tout persécuteur soit finalement la victime de sa victime".

E.-M. de Vogüé avait conquis, ce soir-là, mon admiration que jamais je ne lui marchandai par la suite; aucun de ses essais, aucun de ses romans, aucun de ses récits de voyage ne m'a cependant autant ému que "le Testament de Silvanus."

A l'époque dont je parle, j'ignorais la place qu'occupait le grand écrivain dans notre littérature contemporaine et la part qu'il avait déjà prise au mouvement des idées en France: elles devaient m'être révélées peu à peu par la lecture même de ses oeuvres, éclairées par les commentaires des critiques et par la considération des événements qui se passaient au moment où elles paraissaient. C'est l'objet de cette étude de tenter de rétablir par une vue en quelque sorte indirecte la noble physionomie de celui qu'on a mis, à juste titre, au rang des "maîtres de l'heure" et de montrer vers quels horizons et par quelles routes il s'est efforcé de diriger ses contemporains.

Eugène-Melchoir de Vogüé a passé son enfance dans le midi de France, en Vivarais sur la terre de Gourdan qui appartenait au Vogüé depuis 1610. J. de Vogué avait épousé la soeur de Villars en 195 mais cette branche des Vogüé s'étant éteinte, le domaine était passé par héritage dans le patrimoine d'un autre rameau de cette famille. De son séjour dans cette demeure seigneuriale, Vogüé avait gardé des qualités de fierté, d'indépendance et de goût aristocratique qui s'alliaient parfaitement à un enthousiasme sincère pour notre époque démocratique "car c'est un très grand siècle, a-t-il écrit, n'en déplaise à tous les coeurs qu'il a froissés dans de chères habitudes; bien aveugles ceux qui le quitteront sans être fiers d'y avoir vécu." On voit immédiatement que l'horizon intellectuel d'E.-M. de Vogüé ne s'est pas trouvé rétréci par des préjugés de caste ou des parti-pris avantageux à une classe privilégiée. Bien loin de là; ce fut vraiment un homme de son temps; en toute sincérité il en partagea les aspirations, les tristesses, les inquiétudes aussi. Il n'en reste pas moins que son style — un très grand style — doit sans doute beaucoup à l'influence de ces premières années et au milieu choisi dans lequel a vécu de Vogüé. "Quand les aristocrates sont intelligents, disait Brunetière, ils ne le sont pas plus que nous, mais ils le sont d'une autre manière." Nous ne pouvons que nous en féliciter quand la hauteur des vues se trouve sur le même plan que leur expression et que l'éloquence, même un peu altière, de la phrase semble mettre hors de portée et au-dessus d'envies mesquines et de railleries injustes les idées qu'un penseur a dégagées de ses réflexions.

E.-M. de Vogüé avait fait son droit à la Faculté de Grenoble quand éclata la guerre de 1870; il s'engagea dans le régiment de son frère qui sortait justement de Saint-Cyr et s'en alla le rejoindre à Rethel. Il le vit tomber à ses côtés, mortellement frappé, à Sedan. Lui-même fut blessé et emmené prisonnier à Magdebourg. Toute sa vie, il devait garder présents les douloureux souvenirs de cette campagne et les humiliations du traité de paix; toute sa vie, il se préoccupa de tirer les leçons de ces tristes événements et d'en instruire ses compatriotes mais il sut pourtant ne pas se laisser hypnotiser par la trouée des Vosges et il s'associa à la création du domaine colonial que constituait la troisième république, dans lequel il voyait une oeuvre de salut.

Rentré de captivité, Vogüé accompagna, comme secrétaire d'ambassade, son cousin le marquis de Vogüé à Constantinople où il allait représenter la France. C'est là l'origine de l'admirable volume, *Syrie, Palestine, Mont Athos* où il a rassemblé différents articles publiés par la Revue des Deux Mondes en 1875 et 1876. Par leur éclat, par leur nombre et par leur variété, ses autres livres ont peut-être nui, dans l'opinion publique, à ce premier volume, pourtant si remarquable. Il semblerait que la diversité des aptitudes d'un homme déconcerte ses contemporains et que ceux-ci ne l'accommodent qu'à regret d'un écrivain qu'ils ne peuvent, une fois pour toutes, classer dans l'une des catégories en lesquelles ils voudraient diriger les esprits. Poète, critique, philosophe, voyageur, diplomate, historien, tout à la fois: c'en est trop, semble-t-il, pour un seul homme.

Quelques années plus tard, chargé de mission diplomatique en Egypte, de Vogüé s'est initié à l'égyptologie sous la direction de Mariette. La terre des Pharaons, avec sa vieille civilisation si extraordinaire, exerça sur son esprit une influence profonde et durable dont on retrouve la marque à toutes les époques de sa carrière littéraire depuis les *Histoires Orientales*, publiées en 1880 jusqu'aux *Routes;* où l'on a rassemblé ses derniers écrits, en 1910.

Suivirent six années fécondes passées en Russie à titre de secrétaire d'ambassade du général Leflô. Vogüé arrivé à Petersbourg en décembre 1876, épousa deux ans plus tard la soeur du général Annenkoff. S'étant épris d'une passion très vive pour l'Orient slave, il voulut apprendre le russe à fond; il parcourut en tous sens l'empire des Czars, étudia son histoire et envoya à la Revue des Deux Mondes d'admirables articles sur le Fils de Pierre le Grand, les Voyages du patriarche Jérémie, la mort de Catherine II, etc... puis il passa triomphalement à la critique littéraire avec le *Roman russe* auquel il convient de s'arrêter un moment comme à l'une des parties les plus importantes de son oeuvre. C'est aux yeux de beaucoup l'oeuvre capitale à laquelle son nom demeurera attaché", nous dit le comte d'Haussonville. — "C'est l'un des livres essentiels de la fin du XIXe siècle", remarque M. Victor Giraud. Dans l'évolution des idées dans la France contemporaine, il marque "le tournant littéraire" et, "à partir de ce moment Vogüé devient un des éclaireurs de la route humaine", observe à son tour M. Georges Fonsegrive. Il vaut la peine de se demander pourquoi. La réponse est d'ailleurs facile à trouver: l'auteur lui-même nous le laisse deviner dans son avant-propos. Serait-ce parce que le *Roman russe* a préparé l'alliance franco-russe? "Je crois, écrivait E.-M. de Vogüé, qu'il faut travailler à rapprocher les deux pays par la pénétration mutuelle des choses de l'esprit. Entre deux peuples comme entre deux hommes, il ne peut y avoir amitié étroite et solidarité qu'alors que leurs intelligences ont pris le contact." — Non, il y a plus: l'auteur discutant du réalisme en littérature était amené à préciser les conditions particulières à notre temps. "Observez dans toutes ses applications le travail de l'esprit humain depuis un siècle; on dirait d'une légion d'ouvriers, occupée à retourner, pour la replacer sur sa base, une énorme pyramide qui portait sur sa pointe. L'homme a repris à pied d'oeuvre l'explication de l'univers; il s'est aperçu que l'existence, les grandeurs et les maux de cet univers provenaient du labeur incessant des infiniments petits. Tandis que les institutions remettaient le gouvernement des Etats à la multitude, les sciences rapportaient le gouvernement du monde aux atomes..." "On disait déjà, il y a soixante ans que la démocratie coulait à pleins bords; aujourd'hui le fleuve est devenu mer, une mer qui prend son niveau sur toute la surface de l'Europe. Cà et là, des îlots semblent préservés, roches plus solides où l'on voit encore des trônes, des lambeaux de constitutions féodales, des restes des castes privilégiées; mais, dans ces castes et sur ces trônes les plus clairvoyants savent bien que la mer monte."

Le fondement de ce mouvement démocratique, où le trouver? Ecoutez : "Le monde est travaillé depuis dix-huit siècles par un ferment, l'Evangile, et la dernière révolution sortie de cet Evangile en est le triomphe et l'avènement définitif. Tout ce que l'on renversait avait été sourdement miné par la vertu secrète de ce ferment... Tout le grand effort de notre temps a été prédit et commandé par ce mot : *Misereor super turbam.. J'ai pitié de la foule.* Cette goutte de pitié tombée dans la dureté du vieux monde, a insensiblement adouci notre sang, elle a fait l'homme moderne avec ses conceptions morales et sociales, son esthétique, sa politique, son inclination d'esprit et de coeur vers les petites choses et les petites gens."

Le réalisme russe est tout empreint de cette pitié qui, chez Dostoiewsky deviendra la "réligion de la souffrance". La démocratie a ses dangers: de quel côté chercher le salut? Du côté de l'idéal religieux. "Le signe le plus manifeste de la vérité d'une doctrine, c'est le don de s'accommoder à tous les développements de l''humanité, sans cesser d'être elle-même; ne serait-ce pas qu'elle les contenait tous en germe! L'incomparable puissance des religions leur vient de ce don; quand l'orthodoxie le méconnait, elle déprécie sa propre raison d'être".

En 1882, Vogüé renonça définitivement à la carrière diplomatique pour se fixer à Paris. Désormais par ses études de la Revue des Deux Mondes et par ses articles du Journal de Débats, en partie réunis dans des volumes successifs aux titres évocateurs: *Spectacles contemporains, Souvenirs et Visions, Heures d'histoire, Devant le siècle, etc.,* il exerce sur les esprits de ses contemporains, surtout de la jeunesse, une véritable maîtrise. A propos d'événéments actuels, tels que l'apparition de livres nouveaux, ou la mort d'illustres contemporains, il se place résolument en face des questions les plus variées. Il y répond en poète, en philosophe et en historien. Il sait unir la rigueur d'une critique éclairée aux envolées d'un idéal que ne sauraient satisfaire les explications matérialistes. Et quand on ne partagerait pas ses idées, on serait forcé de s'incliner devant leur élévation, leurdésintéressement, leur sincérité pathétique, devant la somptuosité des images par lesquelles il les exprime, devant un style infiniment noble qui emporte naturellement le lecteur sans effort vers les plus hauts sommets.

Faut-il faire un choix dans cette abondante production? Nos préférences vont d'abord aux études qui concernent le rôle actuel de l'Eglise romaine. Sans fanatisme, mais sans peur, elles proclament les vérités que l'histoire révèle au philosophe qui l'interroge sans parti-pris. Relisez les *Affaires de Rome.* Dans toutes les directions où s'emploient les énergies de l'Eglise, y lirez-vous, on constate une évolution formelle de cette institution permanente, en rapport avec l'évolution des idées et des faits dans le monde contemporain. L'Eglise est universelle elle est éternelle: elle est seule en mesure d'éclairer le peuple dans son ascension graduelle, de l'appuyer et de contenir, de la guider vers ses destinées. Quoique d'institution divine, l'Eglise n'est-elle pas démocratique dans ses origines terrestres? Les apôtres étaient d'humble gens et Pierre le pêcheur est plus grand que Paul le penseur. Au regard de la loi, elle ne distingue pas entre riches et pauvres, puissants et faibles, mais elle est charité! Elle est internationale et ce sont les intérêts de l'humanité qu'elle sert. Rélisez les Images romaines, la Chaire de Pierre est l'aboutissement de la conquète du monde: "l'univers vaincu porte aux nues le plus humble de ses enfants".

Nos préférences vont ensuite aux essais sur Pasteur, sur Taine, sur Renan, sur Mariette et tant d'autres. De Vogüé, loin d'élargir la brèche que d'autres creusent inlassablement entre la science et la religion, s'efforce d'atténuer les divergences, de trouver un terrain d'entente qui existe, certes, mais dont certains veulent toujours nous éloigner; il nous montre combien notre siècle est grand dans sa recherche de la vérité dans tous les domaines.

Il faut citer ici spécialement les Remarques sur l'exposition du Centenaire où il s'est efforcé de dresser le bilan d'un siècle. Il faut aussi signaler le très beau préambule qu'a écrit de Vogüé pour le livre *Un Siècle, Mouvement du Monde de 1800 à 1900*, où nous trouvons ces lignes: L'Eglise militante a traversé les orages du XXe siècle sans déchoir de la place où tant de siècles l'avaient élevée; elle a maintnu ses positions contre de formidables assauts, elle a suivi l'évolution générale; elle a continué à faire beaucoup de bien; lus -fi ms, h?..8'qffG,1nag FJp plus que jamais elle occupe, inquiète ou rassure tout homme qui médite sur sa propre destinée ou agit sur celle des autres."

De la carrière politique de Vogüé qui avait été élu député de l'Adrèche, en 1893, nous nous bornerons à signaler qu'elle n'a pu que l'attrister. Son roman les C'est en tous cas, nous semble-t-il, Morts qui parlent nous en est la preuve; c'est une satire, peut-être outrée, du monde parlementaire.

(A suivre en page 2)

(Suite de la page 1)

le meilleur de ses romans. Jean d'Agrève trahit une peu d'inexpérience et Le Maitre de la Mer renferme trop de symbolisme pour être aussi vivant qu'on pourrait le souhaiter. Ce sont pourtant de belles oeuvres, avec un caractère tout spécial qu'on ne retrouve chez aucun autre romancier et qui est dû à un excès d'éloquence lyrique et de symbolisme poétique qu'on n'attend point des oeuvres de ce genre.

* * *

"Nul ne peut savoir si tu as fait plus de bonheur sur cette terre, mais tu as fait de la lumière.— Va reposer, bon travailleur". Ces mots, Vogüé les adressait au XXe siècle expirant. Comment ne pas les lui appliquer quand nous avons conscience de lui devoir, à lui, une partie de nos pensées et d'en avoir reçu quelque éclairement au milieu des obscurités où vit tout homme ici-bas.

Jean Flahault,
Professeur à l'Université de Montréal.

LE MARECHAL M.-E. FAYOLLE

Fayolle! Ce nom du chef de la mission que la France envoyait récemment au Canada, est maintenant familier aux nôtres et nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs la biographie de l'illustre soldat, écrite tout récemment par M. Henry Bordeaux, de l'Académie française.

Marie-Emile Fayolle est né au Puy, la ville des églises et des pèlerinages. On sait que la mère de Jeanne d'Arc, Elisabeth Romée, y vint prier pendant que sa fille se rendait auprès du roi de France, à Orléans. On y respire l'air des hauteurs spirituelles. Qui a vécu là son enfance ne l'oubliera guère, si de bonne heure son imagination a été dressé à recueillir les impressions qui des clochers rayonnent comme des vols de pigeons dans l'espace: la vie lui apparaîtra plus noble, plus chantante, plus ailée.

Or, le futur chef d'armée vécut une enfance pieuse dans un milieu de scrupuleuse honnêteté et de vertus familiales. Son père était fabricant de dentelles, c'est-à-dire qu'il en organisait la confection dans les campagnes, les mettait en état et en valeur, pour les répandre ensuite dans le monde entier. Intelligence large et ouverte, il devint même un des principaux représentants de cette industrie qui fait la fortune du Valey, où les siens s'étaient installés vers le milieu du XVIIe siècles, et fut longtemps président du tribunal de commerce de Puy.

La famille de sa mère était originaire des Cévennes et de race très ancienne. Un curé du pays l'abbé Fargier, en a pu suivre l'histoire depuis le XIVe siècle. Comme on le voit, de part et d'autre, du côté paternel comme du côté maternel, il appartenait à ces familles fortement enracinées dans le sol, mi-bourgeoises, mi-terriennes, saines et pures, et par surcroît religieuses, si religieuses que, des deux frères de son père, l'un est mort chanoine de la cathédrale, et l'autre, qui appartenait aux missions étrangères, partit aussitôt après son ordination et ne put jamais revoir son pays. Lui-même eut un frère, jésuite, qui mourut en exil à Worishofen.

Mais celle qui forma véritablement son esprit, ce fut sa mère. Il les faut bien aller chercher jusque dans la retraite où se plait leur humilité, ces bonnes femmes de France, qui ont fait la force de notre pays en achevant de former les hommes qu'elles ont mis au monde. Celle-ci était une véritable sainte. Elle n'avait pas besoin de phrases pour être comprise. Son autorité était sûre et secrète. A la déclaration de guerre, elle se conta de dire à son fils: "Fais tout ton devoir". Un Fayolle sait ce que signifie ce tout dans une telle boucheElle mourut à la fin de 1916, dans un abandon complet à Dieu. Son fils la put assister: ce fut la seule permission que prit le maréchal durant toute la guerre.

A évoquer de telles familles, si simples et si grandes ensemble, on se rend compte qu'on touche le fond de l'ancienne France. Soumettez-les à une haute culture intellectuelle: elles donnent tout naturellement ce qu'on peut en attendre de plus grand, des évêques, des généraux, des administrateurs, des savants. Leur distinction morale leur a fait franchir d'avance toutes les étapes. Et leurs descendants gardent la tête libre dans les postes les plus importants. Leur caractère est toujours au-dessus de leur ambition.

Elevé au petit séminaire, — où il apprit fort bien le latin, — Emile Fayolle fut de ces élèves qui, réussissant également dans toutes les branches, n'affirment pas dès l'adolescence une vocation déterminée. La guerre de 1870 lui donna la vocation militaire, comme elle l'inspira à nombre de jeunes gens au coeur généreux, touchés de l'infortune de la patrie et désireux de se consacrer à son relèvement. Encore cette vocation n'était-elle pas très éprouvée. Envoyé par ses parents à la rue des Postes, il se prépara à l'Ecole polytechnique où il entra 1873, deux ans après Foch, et d'où il sortit dans un très bon rang. Si le rang eût été meilleur encore, il en fût sorti ingénieur et se fût accommodé d'une carrière civile. Il eût bâti des ponts et creusé des mines, facilité les communications ou fourni la houille aux usines avec cette supériorité dans le métier qui lui vient de l'examen attentif des faits et de l'absence de tout système préconçu.

Au sortir de Fontainebleau (1875), le régiment (16e régimentd'artillerie) apparut, aux yeux de ce grand garçon studieux qui avait toujours été au collège, comme une école de plein air où l'on respire plus librement. Il fut, sans le moindre effort, un excellent officier. Comment ne l'eût-il pas été? Il acceptait la discipline avec une bonne humeur qui lui ôtait toute contrainte. Et,—comble de chance, — voici que son régiment était désigné pour faire campagne: une bonne petite campagne de neuf mois en Tunisie, juste de quoi prendre, en pleine jeunesse, un bain de lumière africaine et de quoi montrer comment on supporte allègrement la fatigue physique. Cette gentille campagne est, avant la grande tragédie, presque le seul épisode d'une carrière tout unie.

Le lieutenant Fayolle est nommé capitaine en 1882. Pendant six ans, il est instructeur d'équitation au 36e régiment d'artillerie, puis il commande une batterie pendant deux ans. A ces carrières toutes droites, menées par des générations d'officiers qui, pour la plupart, faute des circonstances, n'eurent jamais l'occasion de faire reconnaître leur pleine valeur, nous devons le maintien dans notre pays de l'organisation militaire, cette conservation latente de l'esprit guerrier qui, avec les vertus de la race, nous a permis de "tenir le coup" dans les plus redoutables périls qu'une nation ait pu traverser. Ces éducateurs modestes et obscurs ont eu même absents par la mort ou la retraite, leur part dans la grande guerre.

La grande guerre allait faire de lui un maréchal de France, le cinquième du Velay—(*La Presse*)

LA LUTTE COMMERCIALE

(*La Presse*)

Le Canada, pays d'une richesse agricole et commerciale qui ne demande qu'à s'accroître, doit être puissamment armé pour la lutte commerciale, qui devient de plus en plus vaste, mais aussi des plus en plus difficile.

La science moderne a depuis longtemps détrôné la vieille routine, et tout commerçant, quelle que soit la branche qu'il a choisie, doit connaitre d'une façon théorique et pratique tout ce qui se rapporte à son commerce, à son industrie, et être familier avec les progrès que ce commerce, que cette industrie ont atteints.

Des écoles spéciales sont instituées dans notre province, et il importe que dès maintnant les parents fixent leur choix, en tenant compt des aptitudes de leurs enfants, sur l'école où ils le placeront le mois prochain.

En ce qui concerne le commerce et l'industrie, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal est tout indiquée pour les jeunes gens qui veulent se lancer dans la finance, dans le commerce, dans l'industrie. Les hommes d'affaires, de nos jours, ne doivent pas, s'ils veulent réussir, se borner à la connaissance stricte de la partie matérielle de leur commerce, de leur industrie. Il est nécessaire qu'ils connaissent la situation économique des pays avec lesquels ils sont appelés à faire des affaires, tout comme celle de leur propre pays. Ils doivent être renseignés sur les questions tarifaires et douanières, sur la législature commerciale, sur le mode de procéder en affaires des divers pays importateurs, etc.

Un représentant de commerce digne de ce nom n'est plus le voyageur de commérce d'autrefois, qui se fiait sur son bagout et une assurance irréductible pour enlever la grosse commande. Aujourd'hui, le représentant de commerce a des concurrents qui joignent à la faconde et à l'assurance nécessaires pour faire la place, une véritable érudition économique des pays vendeurs ou acheteurs, sur les besoins de chacun de ces pays, sur les sécurités et les avantages qu'ils offrent.

Ce sens des affaires, on ne peut l'acquérir qu'en suivant les leçons des professeurs experts que nous offre l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et par un stage subséquent dans une maison d'affaires sérieuse.

Ce que nous disons du voyageur de commerce, nous devons l'appliquer également au patron d'établissements, au gérants, aux commis.

Le commerce est devenu une profession qui exige plus que jamais la science commerciale, faute de laquelle il est bien difficile de lutter avantageusement dans la science commerciale, faute de laquelle il est bien difficille de lutter avantageusement dans la bataille économique, qui devient de plus en plus âpre et exige des connaissances qu'il est indispensable d'acquérir avant de se lancer dans le tourbillon des affaires.

PUBLIC NOTICE

NOTICE is hereby given that a meeting of the Council of the Rural Municipality of De Salaberry will be held at St. Pierre, Manitoba, on Sept. 12th, 1921, at 10 o'clock a.m., at which meeting the passing of a by-law dealing with the closing of the road known as the "CAREY ROAD" running westerly from the Village of St. Pierre through Lots 28 and 29, according to the Dominion Government Survey of the Rat River Settlement, and the northeast quarter of Section 32 in Township 5 in Range 4 East of the Principal Meridian, in Manitoba, as said road is shown on a plan of survey of the same filed in the Winnipeg Land Titles Office as No. 506; and also the closing of a portion of the road in the said northeast quarter of said Section 32 shown on a plan of survey of the same filed in the Winnipeg Land Titles Office as No. 507; and the opening, in lieu of the above roads to be closed, of a road from a point in the Main Highway from St. Boniface to Emerson, as same is shown on a plan of survey of the same filed in the Winnipeg Land Titles Office as No. 606, in said Lot 29, thence through the said Lots 28 and 29 and the northeast quarter of said Section 32 to a point in the Government road allowance along the northern boundary of the said quarter of said section, as the said road to be opened is shown colored pink on a plan of survey of the same prepared by Stephan Guttormsson, Manitoba Land Surveyor, and attested at Winnipeg on the 29th day of December 1920 (copies of which proposed by-law and plans may be seen at the office of the Clerk of the Municipality at St. Pierre, Manitoba) will be considered.

ALL PARTIES interested in the subject matter of the said proposed by-law are hereby notified of the said meeting and to govern themselves accordingly.

Municipality of De Salaberry,
Paul Chenard,
Clerk.

St. Pierre, Man.,
July 27th, 1921.

AIDE-DE-CAMP CAN.-FRANCAIS AU GOUVERNEUR

Il appert que Lord Byng de Vimy, le nouveau gouverneur général du Canada doit se choisir, à même les héros du 22e régiment, un aide-de-camp officiel de langue française. Les prédécesseurs du nouveau général se nommaient aussi des aides-de-camp de notre langue, mais ce n'était qu'une fonction purement honorifique

Lord Byng qui est allé au front et qui a été à même de connaître l'héroïsme de nos braves du 22e. aurait tenu, dit-on, à innover en choisissant parmi les officiers de notre langue, un aide-de-camp officiel et militant. Il a déjà choisi un officier de langue anglaise, Willis O'Connor, ancien aide-de-camp du général Currie, mais veut avoir son aide-de-camp de tous les instants parmi ceux de notre langue.

On désigne comme candidats possibles à ce poste: le major C. P. Vanier, D. S. O., M. C., le major Archambault, D, S, O., M. C. et le capitaine A. Joly de Lothbinière, du 22e bataillon.

LE CONSEIL SUPREME

(La Patrie)

Si les renseignements que nous fournit le télégraphe sont exacts, M. Lloyd George a la partie facile au Conseil Suprême réuni à Paris; tout le monde, même M. Briand, s'incline devant ses volontés.

La France avait fermement déclaré qu'il était nécessaire d'envoyer des renforts en Haute-Silésie pour faire respecter le partage de cette région que se disputent la Pologne et l'Allemagne. M. Lloyd George et lord Curzon dirent tout simplement que de nouvelles troupes ne seraient pas expédiées en Haute-Silésie. L'Allemagne, encouragée par l'attitude du gouvernement anglais, eut l'effronterie de demander à la France si les alliés participaient à ces envois militaires ou s'ils lui avait permis d'envoyer seule des soldats.

Lorsque le Conseil Suprême s'est réuni, les affaires paraissaient se gâter. L'opinion publique française était fort montée. On redoutait une rupture entre les alliés. Les dépêches nous annonçent aujourd'hui que la Haute-Silésie a été partagée à la satisfaction des grandes nations et que la France n'y enverra pas de renforts. Des concessions auraient été faites de part et d'autre pour maintenir l'entente sans laquelle la paix du monde pourrait être de nouveau compromise.

"Le "Matin" de Paris a trouvé une explication à l'entêtement de M. Lloyd George à s'opposer à la politique de la France. C'est que pour faire accepter à l'Allemagne l'ultimatum de mai dernier, l'Angleterre lui a promis une solution favorable de la question de Haute-Silésie. On sait quelle est la frontière qui fut proposée par le commissaire britannique. La Pologne ne recevrait que deux districts qui ne peuvent vivre sans le reste des bassins miniers, 200,000 Polonais demeureraient incorporés à l'Allemagne qui, ayant le reste de la province et tenant sous sa dépendance les deux districts accordés à la Pologne, agirait à sa guise pour arriver à les récupérer. Cette solution, à la fois contraire au plébiscite, aux lois économiques et à une saise politique, la France refusait de l'accepter.

En face de la gravité de la situation, le "Figaro" a compris que les Français ne doivent pas se montrer irréductible. "Les Anglais, dit-il, font appel à notre bonne foi et à notre modération; nous devons leur répondre. Ils veulent fortifier la solidarité interalliée: ils désirent poser en principe qu'aucun bataillon (ou aucun navire, évidemment) ne pourra être déplacé qu'après entente préliminaire. C'est raisonnable. Le Conseil suprême déterminera donc, avant d'aborder le fond, la qualité et la nature des renforts à envoyer, et la date de leur envoi. Ceci fait, il pourra passer à l'étude du véritable problème, c'est-à-dire au partage de la HauteSilésie. Toutes ces questions de procédure peuvent paraître secondaires au premier abord; mais elles sont capitales en réalité et touchent au fond même du débat. Le gouvernement français est loin de désirer une rupture avec l'Angleterre, mais il ne peut pas se laisser désavouer devant l'Allemagne."

Devant les membres du Conseil Suprême, M. Lloyd George a dit que si la France était attaquée, l'empire britannique tout entier serait avec elle. C'est fort bien, mais il serait mieux de ne pas faire constamment échec aux démarches du gouvernement français au profit de l'Allemagne. C'est, il semble, une mauvaise façon d'assurer la paix.

La "République française" est d'opinion que dans l'état d'équilibre instable de l'Europe, tout est possible. "Nul ne doit affirmer, dit-elle, que d'un coup collectif de folie humaine ne sortiront pas de nouveaux cataclysmes, et qui sait si les masses russes affamées ne seront pas poussées vers l'Occident par les auteurs de leur misère. Toujours, les mêmes causes produisent les mêmes effets; l'histoire des grandes famines est aussi celle des grandes migrations. Les veilleurs d'horizon ne peuvent que signaler le péril. Il appartient aux pilotes de le mesurer exactement et de gouverner en conséquence".

M. Briand a évidemment considéré que l'essentiel est de maintenir l'entente entre les alliés. Il a cédé au sujet de l'envoi de troupes additionnelles en Haute-Silésie. Mais s'il a réussi à obtenir de l'Angleterre, de l'Italie, de la Belgique et des Etats-Unis la promesse que toutes les grandes nations sont encore avec l aFrance contre l'Allemagne, le peuple français lui en saura gré.

LES CONSEQUENCES D'UNE GREVE

(La Presse)

Les répercussions économiques de la grève prolongée des mineurs, en Grande-Bretagne, le printemps dernier, ont été formidables et désastreuses: les preuves trop indéniables nous en sont fournies par les statistiques commerciales.

Dans le second trimestre (avril, mai, juin) de 1921, c'est-à-dire durant la période de la grève, le commerce extérieur de la Grande-Bretagne a diminué de plus de moitié — exactement 52.7 pour cent par rapport à l'année précédente.

Au lieu de $4,532,000,000 pour 1920, commerce extérieur, dans le second trimestre de 1921, est tombé à $2,142,000,000, une perte de $2,390,000,000!

Les importations ont diminué de 475 pour cent, les exportations de 58.5 pour cent et les réexportations de 62.4 pour cent.

Si on examine les résultats mensuels, on constate que la diminution va croissante de mois en mois.

Pour avril, la baisse est de 46 pour cent; elle tombe à 63 pour cent en mai et atteint 66.0 pour cent en juin.

Lexportation de charbon qui, en juin 1920, s'élevait à plus de 40 millions de piastres, tombait à 60,000 piastres en juin 1921. Pour la première fois depuis plusieurs siècles, la Grande-Bretagne a dû importer du charbon étranger en quantité notable: 1,390,324 tonnes en juin 1921!

Il est difficile d'exagérer l'importance de tels faits: la grève des mineurs en Grande-Bretagne a provoqué un bouleversement économique dont les effets se feront sentir longtemps encore, car cette diminution de près de moitié du chiffre des exportations aura pour corollaire, dans bien des cas, la perte de certaines clientèles obligées de se ravitailler ailleurs, et c'est le cas très manifeste pour ce qui est du charbon.

D'autre part, la diminution des importations qui, pour le premier semestre de 1921, se chiffre à plus de deux billions de piastres, représente un déficit grave dans le ravitaillement en matières premières des industries, par suite, provoquera un ralentissement forcé dans la production pour un certain temps encore.

Il est difficile d'évaluer, même approximativement, les pertes causées par cette grève des mineurs, qui a pareillement désorganisé la vie économique en Grande-Bretagne.

Les résultats obtenus par les mineurs ne justifient guère les conséquences ruineuses de leur attitude; ils ont causé à leur pays des pertes énormes, sans résultat appréciable même pour eux.

Puisse cette leçon si claire, du moins, servir d'exemple à l'avenir.

Il ne faudrait pas beaucoup de pareilles expérience pour porter à la vie économique de la Grande-Bretagne, à sa richesse et conséquemment aux mineurs eux-mêmes un coup fatal.

Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION

A VENDRE — Action de la Cie J.-J. Daoust de St-Boniface. Valant $100 pour $75.00. S'adresser: Jos. Lamontagne, St-Boniface

ON DEMANDE—Une bonne générale chez Madame T.-A. Bernier, 147 Ave. Provencher, St-Boniface. Téléphone N2524.

Choisissez les teintes désirées pour les murs, le bord et le plafond de chaque pièce. Un paquet de cinq livres couvrira une étendue d'une carrée de 300 à 450 pieds selon la condition des murs, un mur qui n'est pas uni prendra naturellement plus d'Alabastine qu'un mur bien uni et nonporeux. Les proportions du mélange sont un demi litre d'eau à une livre d'Alabastine. Des instructions plus détaillées pour le mélange et l'emploi sera trouvées sur chaque paquet.
En vente par Allaire et Bleau, Saint-Boniface.

NOTES LOCALES

Les battages sont en pleine actualité dans la province.

* * *

Séance régulière du conseil de ville lundi prochain.

* * *

M. Painchaud est entré au service de la Maison Blanche comme commis.

* * *

Dimanche dernier il y a eu une assemblée de l'Association de la Saint-Jean-Baptiste dans le but de préparer une réception publique pour les fêtes de l'ordination de Mgr Prud'homme le mois prochain.

* * *

M. Stanners de la maison Birks est parti samedi dernier pour Montréal, New-York et autre centres. En tournée d'achats pour la maison Birks.

* * *

M. Alphonse Lemay a acheté une maison sur la rue Ritchot.

* * *

MM. Collin et Cie ouvriront leurs magasins d'épicerie, rue Taché, dans la première semaine de septembre.

* * *

Les patates se vendent $1.15 le minot.

* * *

M. l'abbé McDougall a été ordonné à la prêtrise dimanche dernier à Lorette sa paroisse natale par Sa Grandeur Monseigneur Béliveau. Sa Grandeur était accompagnée de Mgr. Prud'hommet et de plusieurs membres du clergé.

REMERCIEMENTS

Les familles Lachance, de Moissac, Poitras et Potvin remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort et des funérailles de Mme P. Lachance.

COUVENT DE STE-ANNE

La rentrée des élèves aura lieu le 29 août 1921.

FETE CHAMPETRE

Jeudi dernier avait lieu une jolie fête champêtre organisée par Mlle Evéline Tassé en l'honneur de l'anniversaire de sa jeune soeur Charlotte. Un succulent goûter servi au milieu de la verdure des fleurs et des drapeaux multicolors. Après avoir bien mangé, bien sauté, bien dansé, bien couru, bien chanté, bien joué; éléments dont seule la jeunesse de cette catégorie est digne. Au soleil couchant on se sépara emportant chacune un souvenir enchanteur de cette joyeuse fête enfantine. Un grand remerciement à Mme (Dr) Tassé pour son généreux et zélé concours qui à fait de cette fête un si bea usuccées.

Les invitées étaient: Mlles Andrée Lavoie, Lucette Lavoie, Jeanne Galliot, Hélène Larivière, Alice Larivière, Jeanne Poulin, Thérèse Longpré, Paule Dubuc, Marie Joseph Mager, Marguerite Lachance, Thérèse Deniset, Jacqueline Deniset, Thérèse Côté, Madeleine Bernier, Madeleine Dumouchel, Fernande Tremblay, Raymonde Tremblay, Françoise Dussault, Marcelle Prendergast, Françoise Prendergast.

A QUI SERVENT NOS CANAUX

Le traffic de nos canaux va sans cesse diminuant et dans des proportions considérables; en un mot, mode de transport périclite de plus en plus en Canada. Les chiffres officiels, récemment publiés, ne laissent aucun doute à cet égard.

Nous avons construit, puis approfondi à grand frais, entre le lac Ontario et Montréal, un système de canaux, dans l'espoir de fournir au commerce national un mode de transport économique. L'expérience démontre de façon trop décisive que nos calculs et provisions étaient erronés: nos dépenses à cet égard ont été sans profit adéquat.

En 1910, dix ans après le creusage à 14 pieds de notre système de canaux, le traffic montant et descendant, dans ces canaux, se chiffrait à 2,760,752 tonnes.

En 1920, le chiffre de ce trafic montait à 3,067,962 tonnes. Mais cette augmentation de tonnage profitait, non pas au commerce canadien, mais bien à celui de nos voisins.

En effet, en 1910, le tonnage du trafic entre ports américains, par voie de nos canaux, se chiffrait à 787,311 tonnes, représentant 28.02 pour cent du trafic total.

En 1920, le tonnage américain s'élevait à 1,782,690, c'est-à-dire 58.11 pour cent du total du trafic dans nos canaux.

Autrement dit, ce sont, en 1920, nos voisins qui tirent avantage et profit des canaux construits par le Canada!

La part de notre commerce est tombée de 71.48 pour cent en 1910 à 41.89 pour cent en 1920.

Il est passé 1910 dans nos canaux 8,834 navires canadiens (nombre de voyages faits par ces navires dans les deux sens): en 1920, il n'en est passé que 6,145.

Le canal Welland, le plus important de tous, recevait en 1910 un trafic purement canadien de 1,196,946 tonnes; en 1920, ce trafic canadien tombait à 717,452 tonnes.

Cependant, nous venons de dépenser et continuons à dépenser des sommes considérables pour l'amélioration de ce canal Welland: nous dépensons nos millions pour le bénéfice du commerce américain, notre concurrent, qui s'en sert pour nous enlever une partie considérable du transport de nos propres produits de l'Ouest, le blé notamment.

Sous l'influence constante et toute puissante d'Ontario, nos gouvernements ont dépensé des millions du trésor national pour ces canaux qui ont servi surtout au commerce de nos voisins.

Le temps semble arrivé de mettre un terme à cette politique désastreuse, conçue surtout sous l'influence d'appétits locaux faisant pression électorale sur le Parlement.

Nous ne pouvons continuer pareil métier de dupes: les faits parlent trop clairement, nous devons tenir compte de leur enseignement.

Nous en devons tenir compte, en ce moment surtout, où nous subissons l'assaut de certaines influences américaines désireuses de nous prendre à leur piège en faisant miroiter le grandiose mais décevant projet du canal dit des grands lacs à la mer.

Ne nous laissons par berner par les partisans d'un canal à eau profonde, qui permettrait le passage des navires océaniques. Il est démontré de façon formelle par l'expérience, et établi sans doute possible, que le coût du transport du fret par ce canal s'accroit rapidement avec la dimension des bateaux. Une barge peut donner des profits en raison de taux qui seraient ruineux appliqués à un steamer de 10,000 tonnes.

Les faits révélés par la statistique officielle confirment les conclusions auxquelles nous sommes arrivé dans une étude précédente, l'automne dernier, sur cette question, et qui sont celles aussi des experts en navigation.

Des canaux, il en faut, mais choisis de manière à développer le commerce national, lui assurer le bénéfice du transport de notre production nationale.

Le canal de la Baie Georgienne est le seul projet rationnel et sensé qui permettra de résoudre ce problème.--La Presse.

LE PAPE DECORE JOHN McCORMACK

Le Canada Musical du 6 août nous apporte une nouvelle importante. S. S. Benoit XV a conféré au ténor irlandais John McCormack le titre de Chevalier Commandeur de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand. On apprendra aussi avec joie que l'Orchestre Lamoureux doit venir en Amérique au cours de l'année 1922. Le violoniste Mischa Elman réclame en justice $100,000 à titre de compositeur, pour dommages-intérêts. Peu des plus illustres musiciens auraient pareille exigence. Il vient de se former, à Londres, une Société coopérative d'Opéra qui succèdera à l'ancienne troupe de sir Thomas Beecham. Avant d'être admis dans la société, il faut s'inscrire comme actionnaire. Les nouvelles d'Europe sont nombreuses; elles comprennent les concours du Conservatoire de Paris, ceux du Prix de Rome et l'ouverture de l'importante Ecole de musique américaine à Fontainebleau. Un beau portrait d'Emond Clément, le merveilleux ténor français, orne les pages du journal qui a pu paraître en dépit de la grève des typographes. Le Canada Musical est en vente au prix de 15 sous. Pour les abonnements, $3 par année, on est prié de s'adresser à Casier postal 1509, Montréal, Canada.

"NOUS VOULONS NEGOCIER MAIS NON LUTTER"

Au sujet du commerce canadien d'exportation en France et de la situation faite aux commerçants canadiens, par les droits imposés par la France, sur les objets manufacturés au Canada, d'après le modus vivendi, droits qui se trouvent plus élèvés que ceux des articles manufacturés aux Etats-Unis, le représentant de notre journal a rencontré M. Henri de Clerval, attaché commercial de la République Française à Montréal. M. de Clerval nous a d'abord fait observer que les Etats-Unis ont un traité avec la France et que le Canada n'en a pas.

Il nous a semblé comprendre que la France ne demande pas mieux que de discuter les conditions d'un traité avec le Canada. D'autre part le gouvernement canadien, qui a l'intention de changer son tarif douanier, serait-il disposé à discuter, actuellement, d'un traité avec la France?

En tout état de cause, M de Clerval nous a communiqué quelques appréciations de M. Dion, ministre du commerce de France sur la situation économique et les nécessités pour la France de prendre d'impérieuse mesures de protection. "Une crise économique sans précédent allant jusqu'au chômage, a dit M. Dior, dans un discours récent, est venue rendre impérieuse la nécessité de mesures de protection. La France qui, cependant, avait dû souffrir, n'est entrée dans cette voie que très tard.

Elle n'a pas agi dans une intention de lutte, mais uniquement sous la nécessité d'enrayer le chômage dont souffrent des populations déjà victimes de la guerre.

Mais, en vue d'établir la sécurité dans les échanges indispensables à l'industrie et au commerce, pour s'organiser et produire, la France négocie des accords commerciaux avec la plupart des pays du monde.

Notre but est de négocier, non de lutter, et de vaincre. L'objet essentiel de nos conventions est de rétablir entre les deux pays les échanges les plus fréquents et les plus fructueux.

Nous savons qu'il n'y a pas de vente sans contreperte, que les seuls accords viables sont ceux où chaque contractant trouve son intérêt et son bénéfice. C'est dans cette pensée que nous négocions et quand un contrat est établi sur ces bénéfice. Ces bases nous l'interprétons largement, c'est-à-dire bonne foi, pensant que ce qui vivifie la lettre c'est l'esprit de solidarité". L'attaché commercial au Canada sappui sur ces déclarations du ministre du commerce de France. —La Presse.

Le Roi est sur de la loyauté de ses sujets

Londres, 11—Le rio Georges V, en réponse à l'adresse de la conférence impériale, dit qu'il est sûr de la loyauté de tous les peuples de l'empire brittanique. Sa Majesté ajoute: "J'ai suivi avec un grand intérêt les délibérations de la conférence impériale. Ces assemblées et ces échanges d'opinions entre les ministres des parties qui composent l'empire sur des problèmes qui intéressnet également tous les peuples britanniques sont essentielles au maintien de l'unité et à la bonne administration de l'empire, comme aussi à la paix générale du monde. Nous ferons tout ce qu'il sera possible pour assurer dans l'avenir le retour périodique de telles conférences et nous nous reposons sur des hommes intelligents et habiles pour découvrir la meilleure méthode de mettre en rapport constant, les unes entre les autres, les diverses fractions qui forment l'unité britannique. Je sais que le travail de la conférence a été vigoureusement mené; il a exigé un effort moral et mental, mais le temps a été bien employé et la conférence a avancé considérablement dans la voie du progrès et du développment.

"Je vous remercie de tout coeur, en mon nom et au nom de la Reine de votre adresse. Que Dieu veille sur ceux qui vont partir et qu'il leur accorde d'accomplir un heureux retour dans leur foyers. Pls que jamais, avec nos sentiments d'affection, nos meilleurs voeux vous accompagnent au-delà des mers."

UN MESSAGE DU GEN. SMUTS A DE VALERA

Londres, 10. — Le général Smuts, avant de s'embarquer pour le Sud-Africain, a adressé un message à Eamonn De Valera. Il lui déclare qu'il est convaincu que les termes du premier ministre Lloyd George représentent la plus large autonomie conciliable avec le Sinn Fein.

"Les termes anglais sont beaucoup plus libéraux que ceux offerts à la majorité boer",, écrit-il. "Ils ont été arrêtés dans un esprit de conciliation qui leur promet le succès. L'Ulster ne peut renoncer à son statu actuel, mais avec les garanties qui lui ont été offertes, elle est assurée d'un avenir économique qui fait plus que compenser la diminution de prestige qui pourrait découler de ses concessions.

"La crise serait, d'après moi, rapidement résolue, si le Sinn Fein pouvait produire un homme d'état de l'envergure du général Botha."

Smuts est convaincu que De Valera est sincère, honnête et qu'il jouit d'un grand prestige, mais il ne croit pas qu'il soit capable d'inspirer cette confiance qui rallie toutes les opinions autour des grands hommes d'état

MEMOIRES DU MAITRE-GUERRE DE JOFFRE

Paris.—Le plus récent ouvrage de souvenirs militaires paru en France est les "Mémoires" du Vatel qui a présidé à l'alimentation de l'Etat-Major français durant la bataille de la Marne et apprêté le simple mais copieux repas du maréchal Joffre.

A moins que les hors-d'oeuvre du maître-queue n'aient été bien supérieurs à ses aptitudes littéraires, on peut croire que le pauvre Joffre dût être bien soulagé de quitter la table du Grand Quartier pour gagner la ligne de bataille.

"Durant la bataille de la Marne" écrit le chef-cuisinier, "le général mangeait comme trois hommes. J'espère que le maréchal d'aujourd'hui ne tiendra pas rancune de ce que j'écris du général d'alors".

Le chef raconte le plaisant incidant suivant:

"Le 12 septembre, lorsqu'il devint patent que l'ennemi battait précipitamment en retraite vers le nord et que nous étions victorieux, je reçus instruction d'élaborer un menu soigné, quelque chose comme un banquet, dans la mesure où me le permettaient mes moyens de fortune.

"Le repas s'achevait lorsqu'un planton anglais descendit d'une auto, apportant un panier de champagne avec les félicitations de l'Etat-Major anglais. Je m'apprêtais à faire sauter les bouchons, lorsque je relevai que les bouteilles provenaient d'une fabrique allemande. J'en informai mon chef. Ce malencontreux incident fut cause qu'il me fut interdit de servir le champagne et que je reçus ordre de jeter les bouteilles.

"C'est ce que je fis", conclue le chef, "mais seulement le lendemain matin, et l'avouerai-je, elles étaient vides.

RURAL MUNICIPALITY OF DE SALABERRY

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

Sale of lands for arrears of taxes—By virtue of a Warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of De Salaberry, under his hand and the Corporate Seal of the said municipality, bearing date the 9th day of August A.D., 1921. to me directed, commanding me to levy on the several parcels of land in the said municipality mentioned and set forth in the list of lands hereto annexed, for arrears of taxes respectively due thereon, together with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will at the hour of 10 o'clock in the forenoon, on Thursday, the 29th day of September A.D., 1921, at the Municipal Chambers, in the rural municipality of De Salaberry, proceed to sell by auction the said lands, for arrears of taxes and costs.

DESCRIPTION—	Sec.	Twsp.	Rge.	Acres	Arrears	Costs	Total
N.E.¼	23	6	3	160	376.51	.50	377.01
E.½ of leg. subd. 2, 7, 10, 15 ..	26						
E.½ of leg. subd. 2, 7, 10, 15 ..	35	6	3	160	146.16	.50	146.66
N.½	30	4	3	320	265.36	.50	265.86
E.¼ of N.W.¼	2	5	3	80	95.18	.50	95.68
N.ly, 12 chs, in width of lot 4 Rat River Settlement. Excepting thereout that portion described in Certicate of Title No. 270289. Excepting also the most northerly 3 chs. in width of the most easterly 4 chs. indepth of the most westerly 7 chs. in depth thereof ..				191	175,21	,50	175.71
N.½ of N.E.¼	1	6	4	80	157,58	.50	158.08
N,ly 9 chs, 57¾ feet of S,ly 29 chs. and 41 feet of N.W.¼	4	5	4	40	39.75	50	40.25
Lot 83 St. Malo settlement, except N.ly 3 chs, in width lying west of highway shewn on plan 1387				208	133.86	.50	134.36
S.E.¼ and N.½ of S.W.¼	1	5	4	240	169.23	.50	169.73
S,W.¼	13						
and N.½ of N.W.¼	12	4	4	240	154.09	.50	154.59
S.W.¼ and S.½ of N.W.¼	6	4	5	240	180.81	.50	181.31
S.E.¼							
and N.½ of N.E.¼	1	4	4	240	159.45	.50	159.95
S.E.¼ and E.½ of S.W.¼	14	4	4	240	160.21	.50	160.71
S.E.¼ and N.½ of S.W.¼	21	4	5	240	130.34	.50	130.84

All the above lands are patended. Subject in every instance to right-of-way for railways, roads and drains.

Date at St. Pierre in Manitoba this 9th day of August A.D. 1921.

PAUL CHENARD,
Secretary-Treasurer,
Municipality of De Salaberry.

